



20.45 > ARTE

LES PIRATES DU VIVANT

Documentaire de Marie-Monique Robin

Enquête sur le phénomène de la biopiraterie, dont Marie-Monique Robin mesure les effets négatifs, à la fois pour les économies locales et pour la biodiversité de la planète. Au cœur de la question des rapports entre le Nord et le Sud, le développement de la biopiraterie est aujourd'hui un enjeu décisif. Avec l'apparition des biotechnologies et du brevetage du vivant, les industriels occidentaux déstabilisent les économies locales de pays littéralement spoliés. Pour mesurer l'ampleur de ce problème, Marie-Monique Robin a mené une enquête, solide et argumentée, du Mexique à l'Inde, du Brésil aux Etats-Unis. Constat alarmant : la biopiraterie, répondant à des intérêts purement individuels de prédateurs sans foi ni loi, menace à la fois le système économique mondial et la biodiversité de la planète. Exemple probant : un agriculteur américain, Larry Proctor, a fait breveter une variété de haricot jaune, dont il s'estime l'inventeur. Or, au Mexique, où l'on compte plus de 10 000 variétés de haricots depuis des millénaires, ceux de couleur jaune sont très courants. Mais, à cause du système du brevetage, les Mexicains qui veulent en

exporter doivent désormais payer des royalties à ce gonflé de Larry Proctor. C'est donc toute la production mexicaine d'une ressource ancestrale qui se voit menacée. La défense du haricot jaune est devenue là-bas une affaire nationale. Autre cas emblématique : le margousier en Inde. Cet arbre, utilisé dans la pharmacopée traditionnelle et comme insecticide dans l'agriculture depuis 3 000 ans, a été piraté par le géant américain de l'industrie chimique Grace, qui a obtenu un brevet sur sa fonction fongicide. Du haricot mexicain au margousier indien, les industriels se livrent

donc à du vol pur et simple. Ce qui a poussé les pays menacés à organiser la résistance, comme en Inde, où une bibliothèque informatisée recense les usages traditionnels des plantes locales, pour que les offices de brevets ne se fassent plus bernier par les autoproclamés inventeurs. Car il est devenu assez facile d'obtenir l'un de ces brevets : 70 000 sont attribués chaque année, dont 15 % concernent des organismes vivants. Les critères de leur attribution restent assez larges et fumeux : la nouveauté, l'invention ou l'utilité entrent ainsi en ligne de compte, sans qu'aucune autre appréciation ne soit intégrée. L'enquête de Marie-Monique Robin pose en creux la question du droit de propriété et d'usage de ressources que la logique capitaliste tend à transformer en manne financière, lésant au passage des peuples comme les Indiens d'Amazonie, filmés ici sur leurs terres. Comment peut-on envisager de breveter leur forêt, cette réalité qui n'appartient pas aux hommes mais à une force supérieure qui les dépasse pour mieux les protéger ? Les pirates du vivant sauraient-ils écouter les sages d'Amazonie ?

Jean-Marie Durand